

Pour embellir balcons et parterres

Distribution de fleurs, de paillis et de compost

Procurez-vous gratuitement des fleurs annuelles, des vivaces, du paillis de frêne et du compost en vrac pour votre jardin ou votre balcon. N'oubliez pas d'apporter un contenant rigide et une pelle.



Distribution aux résidents

Samedi 27 mai, de 9 h à 12 h

Une preuve de résidence est obligatoire. Une personne par adresse.

Un choix, par adresse

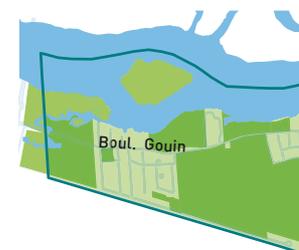
- 6 plants de fleurs annuelles et 6 plants de fines herbes
- 12 plants de fleurs annuelles et 1 plant de vivace
- 12 plants de fleurs annuelles et 1 plant de ciboulette

Distribution aux groupes*

Vendredi 26 mai, dès 14 h (sur rendez-vous seulement)

Inscription requise du 24 avril au 12 mai, au 514 447-6229

**Les groupes admissibles sont les CPE, les établissements d'enseignement public (niveaux primaire et secondaire), les habitations à loyer modique et les coopératives d'habitation, les résidences pour personnes âgées, les organismes à but non lucratif et les communautés religieuses d'Ahuntsic-Cartierville.*



Sites de distribution

1 District de Bordeaux-Cartierville

Pavillon du parc de Louisbourg

5455, rue de Louisbourg (entre les rues De Meulles et De Tracy)

2 District d'Ahuntsic

Pavillon du parc Ahuntsic

10555, rue Lajeunesse (entre la rue Prieur Est et le boulevard Henri-Bourassa Est)

3 District du Sault-au-Récollet

NOUVEAU SITE

Pavillon du parc Sault-au-Récollet,

10550, rue De Saint-Firmin (entre la rue Prieur Est et le boulevard Henri-Bourassa Est)

4 District de Saint-Sulpice

Patageoire du parc Henri-Julien

9260, rue Saint-Denis (entre les rues Legendre et Chabanel Est)

Fête des Plantes 3^e édition

Beau temps, mauvais temps, on vous attend!

Parc Ahuntsic, 10555, rue Lajeunesse, aux abords du pavillon

De 10 h à 14 h

En collaboration avec Ville en vert

Dégustations, ateliers, kiosques et conférences sur les thèmes de l'agriculture urbaine, du verdissement et de la saine alimentation.

Vente de plantes potagères, de fines herbes et de plantes indigènes.

Information

✉ florian@villeenvert.ca ou 514 447-6229



Le saviez-vous?

En vue de prévenir les risques de propagation de l'agrile du frêne, l'arrondissement effectue le déchetage des branches de frêne. Cette intervention tue automatiquement les insectes et les œufs présents dans le bois de l'arbre. Ces copeaux de bois peuvent ensuite être utilisés comme paillis dans les plates-bandes.